

Communiqué

Paris, le 18 novembre 2025

Pour sauver les départements, solder le réseau routier national : le gouvernement lance son black-friday sur les DIR !

L'heure n'est plus à la concertation mais à l'indignation, après l'annonce faite ce week-end à Albi par le Premier ministre lors des Assises des départements de France. Sous couvert de « perspectives ambitieuses pour repenser l'action de l'État et des départements » et de « lisibilité », le gouvernement s'apprête à **démanteler les services des ministères du Logement et des Transports**, en plongeant des milliers d'agents dans une incertitude totale.

Côté transports, le ministre Tabarot prétend vouloir « faire confiance aux territoires » et **vante « une véritable décentralisation routière »** grâce au transfert des routes nationales actuellement gérées par l'État. Nous dénonçons l'hypocrisie de cette déclaration : derrière ce discours se cache un plan social déguisé doublé d'un plan d'éradication de la chaîne d'ingénierie publique routière nationale, le tout pour **réaliser des « économies structurelles » au détriment des missions publiques essentielles**. A-t-il conscience de la dégringolade du réseau routier français dans les classements internationaux depuis les transferts de 2007 (de la 1ère à la 18ème), pour raison en particulier de l'émettement de la compétence publique ?

Le Premier ministre a osé **justifier cet abandon en avançant des chiffres qui constituent une insulte à la mission de service public** assurées par les agents des Directions Interdépartementales des Routes et des DREAL. Comment peut-on sérieusement soutenir que l'État doit se défaire d'un réseau de « seulement 10 000 kms » parce que les départements en gèrent déjà « 400 000 km » ? Sait-il au moins que ces « 10 000 kms » concentrent à eux-seuls près de 20 % du trafic routier global et mobilisent des compétences et moyens spécifiques ? Ainsi, les deux réseaux ne sont en rien comparables : quand les routes départementales absorbent un trafic moyen journalier maximal de 7000 véhicules, les routes nationales structurantes en voient passer plus de 30 000. **Le Premier ministre sait-il alors seulement de quoi il parle ?**

Rappelons que lors de la création des DIR, **l'État affirmait vouloir conserver sous sa responsabilité le réseau structurant, essentiel** à l'économie nationale, composé des autoroutes et grandes liaisons reliant métropoles et pôles économiques. Aujourd'hui, le gouvernement renie ce principe, sans justification technique ni vision d'avenir.

Pire encore, il déclare que si cette « clarification » n'est pas faite, « on ne fera jamais d'économie structurelle et on continuera de raconter n'importe quoi aux Français ». Ainsi, l'État avoue

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr



www.feetsfo.fr



01 44 83 86 20



implicitement que la gestion de ces 10 000 km serait un « n'importe quoi », qu'il faudrait cacher en transférant en urgence ses responsabilités ! Et son entretien que l'Etat n'ose plus assumer ? De quels éléments de bilan de la décentralisation de 2007 ou de la loi 3DS dispose-t-il pour affirmer que cela apporterait des économies à la Nation ? **La Cour des Comptes en 2022 démontrait le contraire !**

Présentée comme une « **réforme structurelle de moyen et long terme** » permettant de « **sauver les conseils départementaux** », cette mesure est en réalité une **liquidation pure et simple** de nos missions et de nos carrières. Alors que le ministre Tabarot I (celui du gouvernement Bayrou) affirmait que nos missions sont « **indispensables** » et qu'il s'engageait pour la sécurité de ses agents, le ministre Tabarot II a trouvé une solution : se débarrasser d'eux. **C'est une trahison !**

La FEETS-FO refuse que les services et opérateurs du pôle ministériel Ecologie/Logement/Transports soient à nouveau les victimes d'une **logique comptable** qui utilise les départements comme **boucs émissaires ou comme variable d'ajustement** pour se débarrasser des agents de l'État. Le Premier ministre a lui-même reconnu que les « **territoires** » ne souhaitaient pas de tels transferts, admettant que lorsqu'ils ont été sollicités récemment, « **personne ne s'est précipité** ». La plupart des départements ont bien compris qu'ils avaient plus à perdre qu'à gagner.

Et que deviendront les kilomètres que les départements ne voudront pas reprendre ? Gageons que le premier ministre trouvera des solutions du côté des sociétés concessionnaires autoroutières.

NOS MISSIONS NE SONT PAS DES DÉLITS BUDGÉTAIRES.

AUCUNE RÉFORME NE DOIT PAS SE FAIRE SUR LE DOS DES AGENTS.

La “confiance aux territoires” ne doit pas être le masque d'un État qui se désengage au détriment des intérêt mêmes de la Nation !

Face à la menace d'une généralisation des dégâts issus de la loi 3DS notre mot d'ordre tient en 4 D : **Durablement Déterminés à se Défendre pour le service public de Demain !**

La FEETS-FO appelle les agents concernés à préparer la résistance avec les syndicats FO compétents si cette volonté de vente à la découpe se confirmait.

Contacts :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Laurent Janvier, Secrétaire fédéral secteur Fonction Publique, 06 27 31 17 68

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr

www.feetsfo.fr

01 44 83 86 20

